



PARIS/ISÈRE

Le manuscrit des "Troyens" de Berlioz acquis par la Bibliothèque nationale de France

» Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), vient d'annoncer l'acquisition du manuscrit des "Troyens" d'Hector Berlioz pour 1,5 million d'euros. Cette partition pour chant et piano, en grande partie autographe, était considérée comme perdue jusqu'à ce que le groupe de vente aux enchères d'œuvres d'art Sotheby's signale sa mise en vente à la BnF. L'écriture du compositeur de La Côte-Saint-André figure sur les 596 pages de la partition de l'opéra en cinq actes, ainsi que des annotations de la cantatrice Pauline Viardot, amie et interprète de Berlioz. En juin 2015, Bruno Racine avait organisé un grand dîner de levée de fonds avec Michel Houellebecq, réunissant 250 personnes autour des "Troyens", dont l'achat a été finalisé grâce à la Société générale [Photo : Berlioz, par Melchior Blanchard, 1865].



1945 | 2015

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ FÊTE SES 70 ANS

252 pages • 500 photos
19,90 €

le dauphiné

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

VOTRE RÉGION

NORD-ISÈRE | Le site internet de l'Assemblée nationale a publié hier le détail de l'usage fait par chaque élu de sa "réserve parlementaire"

À qui les députés ont-ils donné de l'argent ?

Associations culturelles, clubs sportifs, Restos du cœur, anciens combattants ou encore petits travaux communaux d'aménagement : la "réserve parlementaire" de quelque 80 millions d'euros utilisée par les députés en 2015 a été publiée lundi sur le site de l'Assemblée nationale, avec une répartition à part quasi égale entre soutien aux communes et aux associations.

C'est la troisième fois que l'utilisation de cette réserve, dont disposent aussi les sénateurs, est ainsi rendue publique, à l'initiative du président socialiste de l'Assemblée, Claude Bartolone. Longtemps perçue comme une caisse noire, elle est toujours critiquée, comme récemment par l'association Contribuables associés qui y voit une « pratique clientéliste ».

Pour 2015, les députés

avaient demandé « l'attribution de 81,2 millions d'euros de subventions » sur les quelque 90 millions de crédits votés, précise l'Assemblée, ce qui a permis, comme en 2014, de restituer à l'État 8,75 millions d'euros « afin de participer à l'effort d'économies ».

Selon le rapporteur général du Budget, Valérie Rabault (PS), chargée de la gestion de cette réserve parlementaire, les sommes sont réparties entre projets d'investissement de communes (52 %) et versements à des associations.



Retrouvez également la répartition de la réserve parlementaire des députés nord-isérois sous forme interactive sur www.ledauphine.com/isere-nord



En 2015, la "réserve parlementaire" de plus de 80 millions d'euros pour tous les députés a été utilisée avec une répartition quasi égale entre soutien aux communes et aux associations, comme en Nord-Isère. Photo Le DL

LE CHIFFRE

130 000

Chaque député bénéficie en moyenne de 130 000 €, dont il décide la répartition. Les membres du bureau de

l'Assemblée ont 140 000 €, les vice-présidents, questeurs, présidents de groupe et présidents de commission 260 000 €, le président de l'Assemblée 520 000 €.

ALAIN MOYNE-BRESSAND député LR de la 6^e circonscription

→ « Que la répartition de la réserve parlementaire des députés soit rendue publique ne me pose aucun problème, » dit le député de la 6^e circonscription, et maire de Crémieu, Alain Moyne-Bressand (LR). Comment attribue-t-il la somme allouée à chaque parlementaire ? « Comme toujours, je privilégie les associations. Je suis très sollicité, certaines me le demandent directement. Alors j'en soutiens de toutes sortes : des clubs sportifs, des organisations humanitaires, des associations culturelles... Je pense au CSBJ, au club de cyclisme de Charviieu-Chavagneux, aux clubs de football de Crémieu et Vézeronce-Curtin. J'aide également des lycées et des collèges, ou encore les Restos du Cœur et la Banque alimentaire. »

Le détail des sommes attribuées par le député

ADMR de Saint-Chef 1 000 €.

ADMR de Morestel 1 000 €. ADMR de Villemoirieu 1 500 €. ADMR Porte de l'Isère 1 000 €. Aide et Action 1 000 €. Ami des Arts agglomération de Pont-de-Chéry 1 000 €. Amicale Boules de Crémieu 1 500 €. Amis de la maison Ravier 1 000 €. Anim'Loisirs 2 000 €. AS Crémieu Football 1 000 €. AS Vézeronce-Curtin Football 1 500 €. Assmida Rugby 1 500 €. Association des commerçants artisans de la Boucle du Rhône en Dauphiné 1 000 €. Association de restauration des remparts de Crémieu 6 500 €. Badminton club de Montaliu-Vercieu 1 000 €. Bel Arc en Ciel Tignieu-Jamezieu 1 000 €. Boule sportive optevozienne 2 000 €. Charviieu-Chavagneux Isère Cyclisme 2 000 €. Collège Philippe Cousteau 1 000 €. Comité d'animation municipale de Ruy-Montceau 1 000 €. Comité des fêtes de Saint-Sorlin-de-Morestel

1 000 €. Crémieu (mise en accessibilité du bâtiment de la poste) 5 000 €. Crémieu Tradition Commerce 15 000 €. CSBJ Handisport 1 000 €. CSBJ Rugby 2 500 €. Diplômés meilleurs ouvriers de France 1 000 €. École de sports Isle Crémieu 1 000 €. FCBJ Football 2 000 €. Filacions 1 000 €. Fnaca de Morestel 1 000 €. Football Club Charviieu-Chavagneux 2 000 €. Foyer collège Lamartine 1 000 €. Foyer socio-éducatif collège Champfleury 1 000 €. Frontonas (construction d'un équipement sportif à usage de vestiaires) 20 000 €. Garom 1 000 €. Groupe d'études historique et archéologique 1 000 €. Handball club de Crémieu 1 500 €. Hospitalité Dauphinoise de Notre Dame de Lourdes 1 000 €. Italie Nord-Isère 1 000 €. Jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Savin 1 000 €. Jeunesse sportive Crémieu basket 1 000 €. Judo club 1 500 €.

Le Patrimoine 1 000 €. Le Refuge 1 000 €. Lo Parvi 1 000 €. Maison de la Culture arménienne 3 000 €. Maison des pratiques musicales 1 000 €. Maison du lycéen du lycée l'Oiselet 2 000 €. Move Dance 1 000 €. Office de tourisme de Crémieu 6 000 €. Orchestre harmonique L'Éolienne 1 000 €. Orphelins de la route 1 000 €. Restaurants du cœur Tignieu-Jamezieu 2 000 €. Ring berjallien 1 000 €. Rugby club des Vallons de la Tour 1 000 €. Saint Marcel-Gosaldo Terres d'Amitiés 1 000 €. Saint Savin Sportif rugby 2 000 €. Sang pour Sang Polar 1 000 €. Sclérosés en plaques Rhône-Alpes 1 000 €. Scouts et Guides de France 1 000 €. Secours catholique Les Avenières 1 000 €. Secteur bouliste de Morestel 1 000 €. SOPCC basket-ball 2 000 €. SOPCC Rugby 1 000 €. Sou des écoles Saint-Hilaire-de-Brens/Vénérieu 2 000 €. Souvenir Français 1 000 €.



Alain Moyne-Bressand dit «privilegier les associations».

SSIAD 1 000 €. Union commerciale et artisanale de Montaliu-Vercieu 1 000 €. Union filles rugby Panthères Roses 1 000 €. Uny Son 1 000 €. US Creys-Morestel football 1 500 €. Ykoz Théâtre 1 000 €.

JEAN-PIERRE BARBIER député LR de la 7^e circonscription

→ La localisation et la nature du projet. Tels sont les critères de Jean-Pierre Barbier pour attribuer ses subventions : « Pour les mairies, j'aide en priorité celles qui n'ont pas beaucoup d'aides publiques pour mener leurs projets », explique le député Les Républicains de la 7^e circonscription. Avec un territoire très vaste, l'élu doit aussi tenir compte de ne pas oublier un canton. « J'essaie de ne pas donner deux années de suite à la même structure pour aider tout le monde », explique Jean-Pierre Barbier.

Le détail des sommes attribuées par le député

ACCA du Péage-de-Roussillon 1500 €, ADMR d'Apprieu 1000 €, Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Bournay 1 000 €, Artas (travaux d'aménagement de sécurité du complexe sportif) 8 000 €, artisans-commerçants de Bougé-Chambalud 1 000 €, association culturelle-Multi Biz Arts 1 000 €, association d'Argiles 1 000 €, association des Amis de l'orgue historique de Virieu 2 000 €, association des Membres de l'Ordre du mérite agricole 1 000 €, association des Résistants du secteur 3 1000 €, association étudiante ISPB - Faculté de pharmacie 1 000 €, association Venez Chanter 1 000 €, Basket Club sportif des Étangs 1 000 €, Beaufort (extension de la mairie avec aménagement d'une salle de réunion en rez-de-chaussée) 10 000 €, Bibliothèque de Cour-et-Buis 2 000 €, Blandin (restauration des vitraux de l'église et des locaux de rangement de l'aile Est) 9 000 €, Brézins (équipement de la salle socioculturelle) 8 000 €, Club de Football de Billeu 2 000 €, collège Jean-Ferrat de Salaise-sur-Sanne 1 000 €, Comité des fêtes



Jean-Pierre Barbier « essaye de ne pas donner deux années de suite à la même structure ».

d'Anjou à une histoire 1 500 €, comité des fêtes de Le Passage 1 500 €, école Notre Dame de la Trinité 1 000 €, école primaire de Saint-Barthélemy 1 500 €, Festi'Biol 1 500 €, Flachères (réalisation de travaux de sécurisation des axes routiers et des abords de l'école) 4 000 €, Jaspis 1 000 €, Jeunes sapeurs-pompiers de Colombe 1 000 €, Karaté Do Saint-Jeannais 1 000 €, La Côte-Saint-André (vidéoprotection) 15 000 €, le corso du pays roussillonnais 2 000 €, lycée Hector-Berlioz 1 000 €, Roussillon (vidéosurveillance du carrefour des Cités) 10 000 €, Rugby club du pays saint-jeannais 5 000 €, Saint-Barthélemy (extension et la réhabilitation du restaurant scolaire) 10 000 €, ski club Vallée de l'Hien 1 000 €, Sou des écoles de La Frette 1 500 €, Sou des écoles de Lentiol 1 000 €, Sou des écoles de Virieu-sur-Boubre, 1 000€ Terres Froides Trail 1 500 €, Thodore (l'aménagement de la nouvelle mairie dans l'ancienne salle communale) 9 500 €, Valencogne (extension du réseau d'assainissement collectif dans le cadre de la construction d'une école maternelle) 5 000 €.

ERWANN BINET député PS de la 8^e circonscription

→ Le député de la 8^e circonscription est un cas à part. En effet, Erwann Binet ne donne quasiment pas son jugement sur l'attribution des sommes. Depuis deux ans, il a délégué cette mission à une commission citoyenne. « Chaque année, les membres sont renouvelés et représentent les différents territoires de la circonscription », explique l'élu. Un choix qui semble séduire puisqu'alors qu'il ne recevait qu'une cinquantaine de dossiers en 2012, la commission en étudie désormais près de cent. « Les associations et mairies apprécient ce dispositif car la commission juge l'attribution de la subvention en fonction de projets concrets ».

Le détail des sommes attribuées par le député

Diémoz (construction d'un groupe scolaire maternel) 25 000 €, Serpaize (réalisation d'une aire de jeu et d'un skatepark) 13 000 €, Locomysic 10 000 €, Villette-de-Vienne (acquisition de mobilier et équipement de salle) 10 000 €, ASECS 6 000 €, Centre social de



Erwann Binet fait confiance à une commission citoyenne.

l'Isle 6 000 €, Récolter 6 000 €, Box Sound 5 000 €, CSV Rugby 5 000 €, MCA Vienne 5 000 €, USPE 5 000 €, ALSH 3 500 €, centre social Estressin Louis-Van-Herck 3000 €, MOS/3 Rivières 3 000 €, Une Vie, un arbre 3 000 €, AS Handivienne 2 000 €, Asti 2 000 €, Club sous-marin viennois 2 000 €, CSV Foot 2 000 €, Estress Avenir 2 000 €, Futsal Club Pont-Évêque 2 000 €, Handicap en pays roussillonnais 2 000 €, Vivres Libres 1 500 €, Ligue de l'enseignement 1 000 €.

JOËLLE HULLIER députée PS de la 10^e circonscription

→ Joëlle Hullier a partagé sa réserve parlementaire entre plus de quarante bénéficiaires. Elle a été particulièrement généreuse avec le Comité Bataillon Rémy de Bourgoin-Jallieu (12 000 €), l'Association sportive de Villefontaine (11 000 €) ou celle des Amis de l'Étisque de Bourgoin-Jallieu (10 000 €). Dans le "Top 10", figurent aussi Fittillieu pour l'aménagement du city-park (6 000 €), les Restos du Cœur de La Tour-du-Pin, Faverges-de-la-Tour et Éclouse-Badinières pour des travaux autour des écoles (5 000 € chacun), Corbelin pour la rénovation du complexe sportif (4 000 €), le restaurant scolaire de Crachier (3 000 €) ou SOS Familles Emmaüs à Bourgoin-Jallieu (3 000 €).

Le détail des sommes attribuées par la députée

À Cœur Joie Bourgoin-Jallieu, 1 000 € ; Action pour le développement de l'enseignement rural au Cambodge (ADERC Villefontaine), 1 000 € ; Association sportive Villefontaine (ASVF) 11 000 € ; Avant-Garde turpinoise, 2 000 € ; Club d'astronomie Nuits Magiques Saint-Albin-de-Vaulserre, 1 000 € ; Collège Aragon Villefontaine 1 000 € ; Comité Bataillon Rémy Bourgoin-Jallieu 12 000 € ; Comité des fêtes de Corbelin 2 000 € ; Compagnie La Boîte à Trucs Villefontaine, 1 500 € ; Rénovation du complexe sportif de Corbelin, 4 000 € ; Restaurant scolaire de Crachier, 3 000 € ; CSBJ, 7 000 € ; École ou

cheminement piéton Éclouse-Badinières, 5 000 € ; Accessibilité école Faverges-de-la-Tour, 5 000 € ; Féline (spectacle dans le cadre du Téléthon) 2 000 € ; Aménagement city-park Fittillieu 6 000 € ; Fnaca Villefontaine 1 500 € ; Festival Génération Moulinstock Saint-Victor-de-Cessieu, 10 000 € ; Groupe folklorique Étoiles Dorées Bourgoin-Jallieu, 1 000 € ; Association Italie Nord-Isère (INIS), 1 000 € ; Groupe de parole et d'écoute Kairos Villefontaine, 1 000 € ; Les Abattoirs Bourgoin-Jallieu, 3 000 € ; Les Amis de l'Étisque Bourgoin-Jallieu, 10 000 € ; Ligue de l'enseignement 1 000 € ; Lycée du Guiers à Pont-de-Beauvoisin, 2 000 € ; lycée l'Oiselet Bourgoin-Jallieu, 3 500 € ; Aménagement piéton à Meyrié,

3 000 € ; Association Nos quartiers ont du talent (NQT), 2 000 € ; Groupe d'entraide Oxy-Gem Villefontaine, 2 000 € ; Pil'es Villefontaine, 3 000 € ; Restaurant du Cœur La Tour-du-Pin, 5 000 € ; Association culturelle Saisons de Vermelle, 1 000 € ; Matériel informatique Sérézine-de-la-Tour, 2 000 € ; Groupe scolaire Eugène-Robert Sérézine-de-la-Tour, 3 000 € ; SOS Familles Emmaüs Bourgoin-Jallieu, 3 000 € ; Souvenir Français Saint-Jean-de-Soudain, 1 500 € ; Taekwondo Club Portes de l'Isère, 2 000 € ; Vaincre la Mucoviscidose La Tour-du-Pin, 1 000 € ; Bungalow pour les chasseurs Vignieu, 2 000 € ; Villards unis contre les maladies génétiques Villefontaine, 1 000 €.



Joëlle Hullier a soutenu une quarantaine d'actions. Photo Le DL